

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ressources pour le lycée général et technologique

Ressources pour la classe de seconde générale

Rencontres philosophiques de Langres
Atelier 3

Français – Persuader et démontrer

janvier 2012

Jean-Michel LESPADE, IA-IPR de Philosophie, académies de Bordeaux et Limoges
Joël JUNG, IA-IPR de Philosophie, académie d'Aix-Marseille et de Corse
Langres, 24 septembre 2011.

Je vais présenter assez brièvement ce sujet dans la double perspective impliquée par la mise en œuvre que vous pourriez être amené à en faire dans :

- Le cadre interdisciplinaire, recommandé par la lettre de cadrage ;
- Le déplacement de l'acte d'enseignement philosophique au premier niveau du lycée, à savoir la classe de seconde : niveau avec lequel les professeurs de philosophie d'ordinaire ne sont pas familiarisés.

Je vous indique d'emblée la limite de mon propos introductif et ce qu'il ne sera pas :

- un mode d'emploi de mise en œuvre univoque livré clé en main, que vous n'auriez plus qu'à appliquer,
- encore moins un modèle ou un exemple de ce qu'il faudrait faire.

Je voudrais juste présenter quelques éléments ou matériaux pour initier la réflexion, ouvrir une discussion et un échange entre nous. J'avancerai donc quelques pistes de réflexion pour faire place ensuite aux vôtres. Le domaine est nouveau pour tout le monde et il s'agit, pour chacun, de faire preuve d'imagination et d'invention pédagogiques sur la base de l'expérience acquise dans les situations d'enseignement.

J'aborderai trois points :

- Un rappel des textes officiels à partir desquels il faut concevoir ce travail interdisciplinaire ;
- Les deux notions de notre sujet, dans les deux contextes disciplinaires du français et de la philosophie, qu'il s'agit d'intégrer tout en ayant conscience de leur différence ;
- L'exigence de problématiques philosophiques qui soient adaptées simultanément au niveau des élèves de la classe seconde et à l'interdisciplinarité qui en est l'ancrage.

1. Les textes officiels:

1. Programme de français de seconde (et de première)

Programme de seconde générale et technologique : *BO spécial n° 9 du 30 septembre 2010*

Préambule des programmes de seconde et de première :

PRÉAMBULE

Finalités

Les programmes de français et littérature en classes de seconde et première répondent à des objectifs qui s'inscrivent dans les **finalités générales** de l'enseignement des lettres au lycée : **l'acquisition d'une culture, la formation personnelle et la formation du citoyen**.

Les finalités propres de cet enseignement sont :

- la constitution et l'enrichissement d'une culture littéraire ouverte sur d'autres champs du savoir et sur la société ;
- la construction progressive de repères permettant une mise en perspective historique des œuvres littéraires ;
- le développement d'une conscience esthétique permettant d'apprécier les œuvres, d'analyser l'émotion qu'elles procurent et d'en rendre compte à l'écrit comme à l'oral ;
- l'étude continuée de la langue, comme instrument privilégié de la pensée, moyen d'exprimer ses sentiments et ses idées, lieu d'exercice de sa créativité et de son imagination ;
- **la formation du jugement et de l'esprit critique** ;

- le développement d’une **attitude autonome et responsable**, notamment en matière de recherche d’information et de documentation.

Ces finalités sont atteintes grâce à une progression méthodique qui prend appui principalement sur la lecture et l’étude de textes majeurs de notre patrimoine. Leur mise en œuvre s’effectue, à l’écrit comme à l’oral, au travers d’activités variées et d’exercices réguliers qui constituent autant de moyens de construire des connaissances et de développer des capacités chez les élèves.

LES CONTENUS : « les objets d’étude » :

Les 4 objets d’étude au programme :

- 1er Le roman et la nouvelle au XIXe siècle : réalisme et naturalisme
- 2e La tragédie et la comédie au XVIIe siècle : le classicisme
- 3e La poésie du XIXe au XXe siècle : du romantisme au surréalisme
- **4e objet d’étude : « Genre et formes de l’argumentation : XVIIe et XVIIIe siècles »**

Les outils d’analyse (conceptuels) :

- l’argumentation directe
- l’argumentation indirecte
- démontrer / délibérer / convaincre / persuader
- les types de raisonnements et d’arguments

2. Circulaire n° 2011-023 du 21-02-2011 publiée au B.O. n° 9 du 3 mars 2011 :

1. **Trois objectifs de l’enseignement philosophique avant la classe terminale :**

- accompagner la progression vers la maturité intellectuelle
- Donner plus de sens au parcours scolaire par les pratiques interdisciplinaires
- Familiariser les lycéens avec la pratique de la philosophie

2. **Modalités d’intervention prévues par la circulaire :**

- Interventions ponctuelles ciblées du professeur de philosophie dans les cours des autres disciplines (ici en français en seconde)
- Prise en charge de l’accompagnement personnalisé : volet approfondissement (à côté du soutien et de l’orientation, dans une perspective de compétences transversales).
- Participation aux travaux personnels encadrés (classe de première)
- Enseignements d’exploration : littérature et société

2. Des notions dans leur contexte disciplinaire, français et philosophie :

Des notions et des définitions qui se recoupent dans les deux disciplines, mais des contextes problématiques différents tenant à l’objet formel d’étude respectif de chaque discipline.

1. Des notions et définitions qui se recoupent largement dans les deux disciplines :

En philosophie :

Notion au programme : la **démonstration**, et repères : **persuader** / **convaincre**

En français :

Objet d’étude au programme : **l’argumentation**, et outils d’analyse : **démontrer** / **délibérer** / **convaincre** / **persuader**

L' « argumentation » dans le programme de français - lettres :

Définition et visée : Argumenter consiste à développer une thèse en **s'adressant toujours à un ou plusieurs interlocuteurs** (ou soi-même) pour remporter son ou leur adhésion. Différentes **stratégies** sont possibles pour arriver à son but : **démontrer, délibérer, convaincre et persuader**. Ces différents termes sont pensés, dans le cadre de l'analyse de la langue, comme correspondant à des **stratégies argumentatives** différentes.

Je reviendrai plus loin sur le concept général d'« argumentation » qui en soi ne peut être passé sous silence philosophiquement, pour me concentrer tout d'abord sur ses quatre « modalités stratégiques ». On trouve des définitions plus ou moins serrées de ces termes en français, mais qui pour l'essentiel concordent avec le point de vue que l'on peut en prendre en philosophie. Si l'on procède à une comparaison de définitions d'une discipline à l'autre on peut le vérifier aisément sans pousser l'analyse très loin :

Convaincre = Raisonner

En français :

Définition et visée : convaincre consiste à obtenir l'adhésion du destinataire par la voie de la raison. Il faut s'appuyer sur des arguments logiques présentés dans une argumentation sans faille. Elle doit s'étayer sur la justesse des arguments et des exemples, ainsi que sur l'emploi de raisonnements logiques appropriés dont la structure est bien mise en évidence. La visée didactique est importante et donc on emploie de préférence ce registre didactique de manière à se faire bien comprendre de son interlocuteur qui ainsi adhérera avec sa raison et son intelligence à la thèse défendue par l'argumentateur.

En philosophie (pour un public de terminale)[1]:

Convaincre, formé à partir du latin *convincere*, terme de la langue juridique signifiant « prouver la culpabilité », « dénoncer (une faute) », « prouver victorieusement contre quelqu'un », « confondre » un adversaire, est plutôt signe d'une situation d'affrontement argumentatif. Convaincre, c'est vaincre : ce qui suppose un conflit sinon entre deux personnes du moins entre deux arguments ou entre un argument et un sentiment. Il y a toujours quelque chose qui relève de la démonstration dans l'acte de convaincre.

Persuader = Séduire

En français :

Définition et visée : Persuader c'est obtenir l'adhésion du destinataire par la voie des sentiments et de la sensibilité. La stratégie argumentative ne s'adresse plus à la raison mais plutôt à l'émotion. Il s'agit de trouver, chez l'interlocuteur, ce qui pourrait lui plaire, le séduire pour l'amener à penser comme soi. Ou encore ce qui pourrait le choquer, de manière à le faire changer d'avis et à le conduire où on veut le mener. Il s'agit de déployer tout l'art de la rhétorique et de jouer sur divers registres, du comique au lyrique, suivant la situation que l'argumentateur a identifiée.

En philosophie :

Persuader, du latin *persuadere* signifie décider quelqu'un à faire ou à penser quelque chose. Le préfixe *per-* a valeur intensive vient renforcer le radical *suadere* « conseiller », terme lui-même apparenté à *suavis* qui a donné suave. Persuader implique l'idée de décider quelqu'un à faire quelque chose par des procédés relevant bien de l'affectivité, et impliquant une certaine douceur apparente. Cicéron, d'ailleurs, souligne que *suadeo* « conseiller » n'est pas *iubeo* « ordonner ». Persuader implique donc plus qu'un rapport de force, une séduction.

---

[1] Analyses et définitions philosophiques empruntées, pour l'essentiel, à la partie « repères » de l'ouvrage *Philosophie, le manuel,* sous la direction de Philippe DUCAT et Jean MONTENOT, éd. ELLIPSES, 2004, pp. 689-690.

Problématique concernant le rapport convaincre / persuader = un problème d'équilibre ?

En français :

Du point de vue des stratégies argumentatives en français, ces deux modes de l'argumentation semblent s'opposer radicalement mais ne sont toutefois pas exclusifs l'un de l'autre. S'il est évident que certains textes appartiennent davantage à l'un ou l'autre de ces modes, et si on peut y reconnaître une nette dominante, une « bonne argumentation » jouera à la fois du persuader et du convaincre.

Autrement dit, ce n'est pas parce qu'un texte présente un schéma argumentatif dans les règles de l'art que l'on n'y reconnaîtra pas des figures de style et des registres autres que le registre didactique. Et inversement, un texte très persuasif peut aussi s'appuyer sur une argumentation logique. C'est donc l'équilibre entre ces deux dominantes qui est apprécié.

En philosophie :

On peut être convaincu par une argumentation sans en être intimement persuadé. La raison a acquiescé, mais quelque chose au fond de soi résiste et fait qu'on n'est pas pour autant acquis à ce dont on est, par la raison, convaincu : l'adhésion simplement rationnelle n'est pas, pour l'homme doté de sensibilité, toujours suffisante à produire une adhésion entière. On retrouverait cette problématique chez Pascal par exemple (*De l'art de persuader*). L'appréciation philosophique n'est pas simplement de l'ordre du dosage, mais de l'ordre pragmatique qui articule moyen et fin pour favoriser celle-ci ou la parfaire.

Démontrer = raisonnement fondé, qui vise l'objectivité, avec des arguments de type scientifique

Dans les manuels de français, concernant cette notion, le professeur de philosophie trouvera sans doute des définitions de teneur variable :

Deux exemples de définition que l'on peut trouver dans des manuels de français de seconde (nouveau programme) :

- « démontrer implique un raisonnement fondé sur des faits vérifiables, des données objectives, des arguments irréfutables, de type scientifique par exemple ? » [*Remarque critique* : dans cette définition la référence à la factualité et au donné semble ne pas faire sa place au logico-mathématique ou à l'a priori].
- « L'argumentation est objective, elle part d'une vérité et s'appuie sur des preuves universelles. Cette démarche scientifique aboutit à une conclusion irréfutable. » [*Remarque critique* : irréfutable = radicalisation de la puissance de la preuve, absolutisation qui n'envisage pas la démonstration dans les sciences expérimentales].

Illustration de la démonstration en français :

- le réquisitoire, lié à une situation judiciaire, est considéré comme une mise en œuvre de la forme démonstrative. Les arguments sont présentés de manière logique et implique une mise en ordre, la rigueur est essentielle. Les connecteurs logiques permettent de suivre la démonstration.

En philosophie :

Ce n'est pas ici le lieu de tenter une analyse, même brève, de cette notion qui fait l'objet d'une problématisation dans le cours de philosophie de la classe terminale. Voici tout au plus une esquisse de définition littérale et formelle :

- Dé-montrer : opération d'inférence logique par raisonnement, qui consiste à « montrer » et établir quelque chose comme vrai et fondé de façon universelle et nécessaire, à partir d' « idées » de départ ou de « principes » eux-mêmes reconnus ou tenus pour vrais. Marche discursive qui produit des chaînes de raisons aboutissant à une conclusion valide, nécessaire.

Délibérer = examiner, débattre

En français, définition et visée : Délibérer c'est examiner les différents aspects d'une question, en débattre, y réfléchir afin de prendre une décision et de choisir une solution. C'est donc se confronter à ses propres objections ou à celles d'autrui, avant de construire sa propre opinion. Cette nécessaire étape de la réflexion personnelle permet de considérer l'avis d'autrui et de peser la valeur (de vérité ou d'accord au réel) de différentes positions avant de décider.

La délibération est également essentielle au débat public dans une démocratie. Au cours d'un procès avant la sentence, les jurés sont amenés à délibérer.

L'essai, le dialogue ou l'apologue sont des genres littéraires particulièrement adaptés à l'expression d'une délibération.

En philosophie :

Pour ce qui est du traitement philosophique de cette notion j'y reviens dans un instant. Toutefois une remarque. Le traitement de la notion telle qu'on la rencontre en français n'est pas toujours égal ni dépourvu d'ambiguïté : tantôt la notion est incluse dans la liste des stratégies argumentatives, tantôt est (judicieusement) omise, mais sans que son statut soit pour autant éclairci. Une difficulté de détermination se présente au sein même de la discipline littéraire semble-t-il.

1. Un problème de classification et de clarification des notions : des limites formelles à l'accord disciplinaire ?

Le professeur de philosophie qui s'empare de ces concepts du cours de français ou de littérature ne peut pas ne pas poser le problème de leur rapport et de leur articulation, quitte à déjouer une classification, proposée par le professeur de français, qui n'en reste pas moins – je le dis par avance - opératoire et justifiée dans le champ disciplinaire d'étude de la langue.

Je souligne l'importance de ces distinctions conceptuelles et de leur rapport en tant qu'il y a va de la compréhension de la nature de la philosophie que l'on peut faire entrevoir aux élèves de seconde.

Deux exemples d'analyse critique marquant la spécificité de chaque discipline :

1. La démonstration : une simple modalité de l'argumentation ?

Les réponses du professeur de français et du professeur de philosophie vont ici diverger à certains égards.

La démonstration est une simple modalité de l'argumentation sous l'angle d'analyse adopté en français.

« Démontrer », du point de vue de l'étude de la langue, se comprend comme un **mode de raisonnement** (par déduction, induction, raisonnement par l'absurde) usant de certains **procédés** (peu ou pas de marque de subjectivité, de nombreux connecteurs logiques, des verbes toujours au présent) - au même titre que les opérations de « convaincre » et « persuader », toutes n'étant, de ce point de vue, que de simples procédés d'argumentation différents, espèces distinctes sans doute mais appartenant toutes au genre commun de l'argumentation. « Convaincre » est ainsi un certain mode de raisonnement (recourant au raisonnement par analogie, par concession par ex.) usant de procédés particuliers (des connecteurs logiques assortis de modalisateurs qui permettent de nuancer le propos, de figure d'opposition qui favorisent la confrontation des points de vue divergents, de parallélismes de construction dans les phrases) etc.

Nous sommes là dans le registre légitime d'analyse de la langue qui unifie ces différentes opérations sous la dénomination d'argumentation.

Mais, si l'on prend les choses sous un angle philosophique, en ayant égard aux enjeux épistémologiques, les choses se présentent de façon différente et engagent non seulement le sens de la science mais aussi le sens de la discipline philosophique en tant que telle, qu'il s'agit de faire découvrir à travers l'étude d'un objet.

En simplifiant et sans être exhaustif, on peut distinguer deux cas de figure pour ce qui est de la compréhension de la démonstration par et dans la philosophie. Je considère alors la démonstration non pas seulement comme objet de réflexion philosophique mais aussi bien comme l'opération qui se révèle constitutive, peu ou prou, de l'activité propre de réflexion et de connaissance philosophique en tant que telle. La philosophie, en tant qu'elle démontre, se démarque alors de l'argumentation :

1. La philosophie comprise comme science démonstrative de part en part, version unitaire d'un savoir systématique, reposant sur une méthode unique inspirée éventuellement du modèle démonstratif mathématique : ainsi des systèmes de Platon, Descartes, Spinoza ou Hegel.
2. La philosophie comme incorporant des degrés de savoir distincts et des méthodes diversifiées en fonction de la nature des objets d'étude : voir Aristote ou Kant.

Premier cas :

Si l'on prête à la philosophie comprise comme science, l'ambition générale de démontrer, alors démontrer et argumenter ne sont plus du même niveau pour le philosophe.

Plus précisément et de manière analogique, la distinction que l'on peut faire en français entre la nature de l'acte de démontrer et celle de l'acte de convaincre, peut être transposée à un niveau plus général et proprement philosophique, à savoir entre démontrer d'une part et argumenter d'autre part (terme sous lequel on subsume dans le cours de français, je le rappelle, démontrer, convaincre et persuader), changeant ainsi la nature de la relation entre ces deux termes.

Tout d'abord je rappelle la distinction entre démontrer et convaincre avalisée par le professeur de français.

Si en français il n'est question que de genres et de formes de l'argumentation, de stratégie argumentative et de modes de raisonnement, alors, de ce point de vue, « démontrer » apparaît bien comme un simple mode d'argumentation qui vise à l'objectivité, tout comme « convaincre » d'ailleurs, à ceci près que ce dernier mode y ajoute l'adresse à un destinataire bien défini pour obtenir son adhésion. La démonstration tend vers l'impersonnalité, vise l'universalité abstraite, la logique pure des essences et de leur articulation. Au contraire, convaincre suppose une personnalisation de la démonstration générale, une adaptation à la singularité de celui qu'il s'agit de convaincre (on y trouve un processus de particularisation souple pour donner prise aux arguments sur des obstacles déterminés et vaincre des obscurités particulières et identifiées (ignorance ou confusion), dans l'esprit d'un interlocuteur qui emprunte cependant la voie de la raison.)

Cette distinction que l'on établit entre démontrer et convaincre se retrouve par analogie, du point de vue philosophique, à un niveau supérieur, entre « argumenter » d'une façon générale, quel qu'en soit le mode ou la stratégie, et « démontrer » (qui spécifie le savoir philosophique) : les deux s'opposent alors comme deux genres distincts ou en tout cas comme deux termes dont le rapport d'inclusion pourrait être nié voire renversé. Démontrer, opération philosophique par excellence, ne serait plus inclus en tout cas dans argumenter et ne serait pas subsumé par lui, tandis qu'argumenter pourrait au contraire être compris, quant à lui, comme un moment de la démonstration.

> Argumenter, c'est chercher, par le discours, à amener un auditeur ou un auditoire donné à adhérer à une idée, une position ou à une certaine action. Il s'ensuit qu'une argumentation est toujours construite pour quelqu'un, au contraire d'une démonstration qui est pour « n'importe qui ».
>
> Jean-Blaise Grize, De la logique à l'argumentation, « *L'argumentation, explication ou séduction ?* », 1981.

Deuxième cas :

La philosophie, loin de se vouloir la science unitaire et démonstrative du réel, peut au contraire se concevoir comme composée de champs de savoir de différents niveaux :

On peut songer à Aristote qui le premier fait une théorie de la démonstration, une syllogistique qui permet la science des choses nécessaires. Mais il ménage par ailleurs une place aux raisonnements dialectiques, à l'argumentation qui portent sur le probable, en partant de propositions admises qui ne sont pas cependant des principes vrais et premiers ; dialectique qu'il oppose d'un autre côté à

l'éristique, argumentation polémique et sans rigueur. En tout cas, le registre de la démonstration ne se confond pas avec celui de l'argumentation.

L'autre illustration du rapport d'opposition, dans un champ de savoir pluriel, entre démontrer et argumenter se rencontrerait chez Kant qui distinguera la démonstration caractéristique des mathématiques comme connaissance par construction de concepts dans l'intuition pure et d'autre part la connaissance par concepts source d'illusions dans la métaphysique spéculative. Si la métaphysique doit se cantonner à une argumentation dialectique sans valeur théorique probante, Kant ne fait surement pas de la démonstration un sous-ensemble de l'argumentation. (Je n'irai pas plus loin et passe sous silence la question de la détermination du statut propre du discours philosophique de la *Critique*).

Voici le deuxième exemple d'analyse critique :

2. Délibérer est-il un mode de l'argumentation distinguable de « convaincre » et « persuader » ?

La position du « délibérer » conçu comme « mode de l'argumentation » n'est pas affirmée dans tous les ouvrages mais je l'ai rencontrée dans certains cours et analyses publiés sur internet.

On distinguera en français deux modes de délibération ; on peut :

- soit délibérer à part soi : le monologue délibératif.

  Ex : le héros tragique face à un dilemme.

- Soit délibérer à plusieurs : le débat délibératif.

  Ex. : les jurés au cours d'un procès.

Il reste que la distinction entre délibérer et convaincre (ou persuader) apparaît de pure forme ou déterminée par un contexte empirique, et en tant que telle elle ne s'impose nullement de façon essentielle : on admet que la situation d'un jury qui délibère n'est pas celle de l'auteur d'un essai qui veut convaincre, tout en considérant que dans les deux cas il y a argumentation. Pourtant, on peut considérer (philosophiquement) que mettre l'acte de délibérer au côté de convaincre et persuader comme des espèces différentes au sein d'un même genre relève à certains égards d'une erreur de catégorie. En effet, si la délibération est collective chacun peut vouloir démontrer à l'autre, le convaincre ou encore le persuader : autant de modes d'argumentation qui sont convoqués dans une délibération et constitutifs de celle-ci, loin de s'y opposer et de l'exclure ou d'être exclus. Et de même dans la délibération à part soi, on n'échappe pas à la confrontation en soi-même de mobiles et de motifs par lesquels on éprouve notre pensée comme divisée et tiraillée entre raison et sensibilité, entre l'effort pour démontrer à ses propres yeux ou se convaincre et une tendance à se persuader.

Conclusions :

Première conclusion : une maxime pratique sinon pragmatique, dans le rapport entre les champs disciplinaires dans un travail interdisciplinaire respectueux de l'autre, « savoir avoir raison sans pour autant donner tort », ou en transposant très librement le mot de Leibniz « chacun a raison dans ce qu'il affirme pour soi et tort dans ce qu'il nierait pour l'autre ».

Deuxième conclusion : on mesure à partir de là la différence d'approche de la philosophie et du français sur les mêmes notions et sur les mêmes objets d'étude.

Mais loin de conclure à une incompatibilité ou à un différent, il faut au contraire comprendre que l'on peut – et doit – trouver là une différence de points de vue instructive, et une complémentarité des approches ; car si l'objet d'étude matériel est le même (tel texte raisonneur), l'objet d'étude formel, c'est-à-dire l'aspect sous lequel ce même objet est saisi par l'une et l'autre discipline (l'objet d'étude qui spécifie la discipline donc), n'est pas le même :

> Ex. : étudier tel texte de Pascal ou de Platon (objet matériel) du point de vue du français et du point de vue de la philosophie, ce n'est pas étudier la même chose car formellement ce n'est pas la même chose qui est prise en vue, encore que pour les deux disciplines il puisse s'agir de la considération de l'argumentation *lato sensu* dans ces textes.

Si bien que c'est l'articulation des disciplines qui est ici en jeu, dans leur capacité à éclairer sous des perspectives différentes un même objet, pour offrir de celui-ci une compréhension différenciée et enrichie.

2. Des contextes problématiques différents tenant à l'objet formel d'étude :

1. En français :

Pour le dire simplement, en français on aura égard à la technique, aux procédés, à la forme, à la manière de faire et de tourner son propos (de l'auteur ou de l'élève) au service de la pensée dans un acte de communication.

Il s'agit d'analyser des actes objectifs de discours argumentatifs qui sont tous sériés de la façon suivante, par un travail classificatoire portant sur :

a. la visée :

pragmatique : obtenir l'adhésion (par différente voies)

b. les modes de raisonnements utilisés : classification et répartition

démontrer : raisonnement par déduction, inductif, par l'absurde, syllogisme
convaincre : raisonnement par analogie, par concession,
persuader : mode d'argumentation indirect, charmer, faire peur

c. les procédés mis en œuvre :

démontrer : peu ou pas de marque de subjectivité, nombreux connecteurs logiques, absence de modalisateurs (*peut-être, sembler etc.*), les verbes au présent, lexique de la science
convaincre : connecteurs logique avec modalisateurs , figures d'opposition, parallélisme, lexique de la réflexion
persuader : arguments *ad hominem*, figures d'insistance, présence forte du locuteur, lexique du sentiment

d. les genres littéraires :

argumentation directe : l'essai ou le traité, le dialogue d'idées, la correspondance
argumentation indirecte : l'apologue ou la fable, le conte (philosophique), la parabole, l'utopie, la contre-utopie

e. les registres littéraires dans l'argumentation :

Registre pathétique (sermon de Bossuet), polémique (Beaumarchais, *Mariage de Figaro*), lyrique, didactique, ironique etc.

f. les figures de styles :

D'insistance, d'intensité, d'atténuation (euphémisme, litote), d'opposition (antithèse, oxymore, antiphrase, ironie), d'analogie (comparaison, métaphore, personnification, allégorie), de substitution (métonymie), de détour (périphrase)

g. les connecteurs :
pour marquer un ordre logique et chronologique, pour expliquer, illustrer, comparer, indiquer la cause ou la conséquence, supposer, indiquer un but, marquer une opposition, une concession, rectifier.

L'étude se caractérise par une dimension technicienne visant à produire une habileté chez l'élève, un savoir en vue d'un savoir-faire, et à favoriser par ce moyen le développement de compétences dans différentes compositions discursives.

De plus, le recours en français à une série de situations concrètes de mise en œuvre de tel type d'acte discursif tient lieu parfois de « définition » ou se substitue à une définition qui viserait l'essentiel (pour ne pas dire l'essence).

Ex. : délibérer : référé au débat public en démocratie, à la tâche des jurés dans un procès.

2. <u>En philosophie :</u>

La philosophie ne regardera qu'accessoirement à ce qui préoccupe le professeur de français, à savoir la forme.

Le philosophe aura surtout égard :

1. au contenu, au fond.
2. au sens et à l'enchaînement des idées
3. aux principes qu'elles présupposent (logiques, épistémologiques, …)
4. au fondement qu'elles requièrent (gnoséologique, métaphysique, ontologique, critique …)
5. au débat philosophique qui n'est pas d'opinions
6. aux thèses
7. à la problématique qui les sous-tend
8. **à la valeur de vérité qu'on peut leur accorder de façon réfléchie.**
9. Aux enjeux et conséquences pratiques
10. A la pertinence et à la fécondité des exemples qui illustrent les idées ou les thèses etc.

Banalité que de le rappeler : « il n'est pas essentiellement question de la pratique argumentative en philosophie. La finalité n'est pas, malgré les apparences dans la dissertation et la leçon en terminale, la maîtrise d'une capacité à argumenter, c'est-à-dire à présenter des raisonnements convaincants sur n'importe quel sujet. En philosophie, le raisonnement n'est pas en droit séparable de son objet, il n'y a pas de forme vide de l'argumentation qu'on pourrait plaquer de l'extérieur sur la question abordée, sinon l'enseignement philosophique se dissoudrait dans son double rhétorique et sombrerait dans son contraire sophistique » [2].

3. Des enjeux philosophiques et problématiques adaptés …

1. … adaptés au niveau de la seconde :

La « démonstration » abordée de façon élémentaire :

Une consigne me semble s'imposer pour aborder l'étude de cette notion dans le cadre interdisciplinaire au niveau de la seconde : faire **simple** mais aller à l'**essentiel**, c'est-à-dire aux enjeux majeurs capables de susciter l'intérêt immédiat des élèves.

L'enjeu majeur pour le philosophe c'est l'atteinte de la vérité, la valeur de vérité et son caractère essentiel, aussi bien pour la vie que pour l'expression et le développement de l'esprit humain dans tous les domaines de connaissance.

- Qu'est-ce que la vérité ? A quoi la reconnait-on ? De cette question résulte la possibilité de mettre en évidence l'intérêt général qu'il y a à distinguer « démontrer » et « persuader », s'il s'agit d'atteindre au vrai.

[2] Mark Sherringham, Inspecteur Général de l'Education nationale, « L'enseignement scolaire de la philosophie en France », *Revue de l'inspection générale*, n° 3, 2006.

1. **<u>A partir de cet enjeu, trois ordres de questions peuvent se présenter que l'on peut décliner au choix et croiser :</u>**

<u>Pourquoi démontrer ? = A quoi bon ? A cause de quoi ? A quelle fin ?</u>

Dégager des axes de problèmes possibles et de justification du besoin de « démontrer » :

- la démonstration vécue comme inutile, redondante par rapport aux certitudes immédiates de la vie, et qui plus est comme une opération compliquée. Partir du rapport immédiat/médiat, utile/inutile, facile/difficile pour opérer l'inversion de valeur liée à l'exigence de vérité.
- la démonstration comme se rapportant à ce qui est obscur, inconnu, lointain, paradoxal ou abscons, face au réel le plus apparent. Partir des rapports connu/inconnu, clair/obscur, distinct/confus, visible/invisible, réel/illusoire, pour opérer l'inversion de valeur impliquée par l'exigence de démonstration qui fonde le vrai.

Question afférente : Peut-on se passer de démonstration (dans sa vie personnelle et dans une société techno-scientifique) ?

<u>Comment démontrer ?</u>

Deux significations différentes assumées respectivement par le français et la philosophie :

- Français : comment = procédure langagière, les stratégies, etc.
- Philosophie : comment atteindre la vérité ? A quelle condition l'établissement d'une vérité dans l'ordre de la démonstration est-il probant et réussi ?
  - En somme, la question devient philosophiquement : qu'est-ce que démontrer ? Et par conséquent : qu'est-ce que savoir vraiment ? A quelle condition un savoir est-il un véritable savoir ? On entre ainsi dans le champ de la gnoséologie, de la théorie de la connaissance et de la critique.

Question subsidiaire : n'y en a-t-il qu'un mode unique ou y a-t-il différents régimes, degrés ou modes de démonstration ?

Exemple simple : aborder le rapport et la distinction entre démontrer et prouver avec les trois régimes de la preuve : preuve logique (=démontrer), preuve expérimentale (vérification scientifique) et preuve pratique ou pragmatique (le faire), qu'il convient d'illustrer ou de présenter par une méthode inductive.

Exemple plus difficile et néanmoins intéressant pour les élèves : toucher à la différence de régime entre la démonstration mathématique (ou scientifique en général) et la démonstration métaphysique, philosophique et réflexive en général. Pour sensibiliser les élèves à ces distinctions, faire valoir et discuter la pertinence des deux régimes (cf. l'ambition des questions philosophiques-métaphysiques sur Dieu, l'âme, la liberté etc., les problématiques du positivisme, du réductionnisme etc.), tout cela à partir de questions vivantes et vécues par les élèves, d'enjeux concrets.

<u>Quoi démontrer ?</u>

Qu'est-ce donc qui est objet de démonstration ?

Là encore, deux axes possibles pour le moins :

Que doit-on démontrer ?

On retrouve la distinction initiale évoquée avec la question « pourquoi démontrer » pour désigner les objets possibles de démonstration :

- Ce qui semble évident à la conscience commune et qui ne l'est pas pour un esprit exigeant et critique qui a une haute idée du savoir : face à l'opinion ou à l'empirie.
- Ce qui est problématique, hypothétique, douteux etc., objet de recherche scientifique spécialisée qui veut rendre compte du réel en recherchant ses causes cachées ou ses raisons profondes : face au scepticisme.

Que peut-on démontrer ? Peut-on tout démontrer ?

Problème de l'extension de la démonstration et de ses domaines d'exercice pertinent, et de ce qui échappe à toute démonstration (directe):

Ex : peut-on démontrer l'existence de Dieu ? Qu'est-ce que démontrer en ce cas ?

2. **<u>Autre angle d'attaque pour saisir la notion de la démonstration avec les élèves (qui recoupe cependant en partie ce qui précède) : 2 axes complémentaires pour saisir la notion de l'intérieur (question de clarté si l'on veut) et la saisir de l'extérieur (question de distinction) :</u>**

- De l'intérieur : saisir la notion en elle-même dans des exemples de textes pertinents et adaptés qui mettent en œuvre des moments de démonstration (réflexion au premier degré : réflexion dans la démonstration (lecture d'un texte argumentatif) avec une confiance présupposée dans sa valeur pour voir comment elle opère avec pertinence) :
  - textes à l'intersection du français et de la philosophie : auteurs du XVIIe et du XVIIIe siècles : Diderot, Jean-Jacques Rousseau, Condillac etc.
  - textes philosophiques recourant ou reposant sur une référence à la réalité concrète, à des exemples ou illustrations, des analogies concrètes : Platon, Le Gorgias se révèle évidemment très riche.
- De l'extérieur : Saisir la notion par différence et par comparaison (niveau de réflexion plus abstrait qui porte sur les procédures de la connaissance ou les facultés de connaître : on doit alors saisir la notion de « démonstration » non plus seulement dans sa mise en œuvre, mais au second degré, par réflexion sur la démonstration, son statut et sa valeur) à partir de :
  - ce à quoi elle s'oppose foncièrement et qui peut sembler (mais aussi peut être) source de vérité : l'intuition. Utilisation possible de textes philosophiques fortement illustrés portant sur la nature de la connaissance : Descartes « Le bon sens… » (Discours de la méthode, Ière partie), « exemples du chiliogone et du myriagone » (VIème méditation), ou encore textes pris chez Malebranche, Leibniz, Hume, Berkeley …
  - ce à quoi elle ressemble mais qui en est la contrefaçon, source d'erreur ou d'illusion :
    - les sophismes
    - la rhétorique persuasive

2. … adaptés à l'interdisciplinarité : partir du concret (dans l'objet d'étude) pour passer à l'abstrait (à la réflexion dans ou sur l'objet), et privilégier une démarche inductive :

<u>Quelques exemples et suggestions non limitatifs et modifiables :</u>

1 – distinction et opposition du niveau psychologique (l'argumentation comme stratégie) et du niveau logique, épistémologique, philosophique et scientifique (l'établissement de la vérité par des procédures critiques).

TEXTE : PLATON, extraits de dialogues, *Gorgias* etc.

2 – De l'intérêt de la démonstration : qu'est-ce qu'une connaissance certaine ?

Ex. : 2 + 2 = 4 : s'agit-il d'un objet de croyance contingent (et de persuasion) ou d'une connaissance certaine, universelle et nécessaire ?

TEXTE : *Don Juan* de Molière, Sc. 1, Acte 3, dialogue de Don Juan et Sganarelle.

3 – Utilisation possible d'illustrations concrètes prises dans des articles de presse scientifique, couplés avec des textes littéraires portant sur le même thème ou un domaine voisin :

Ex. 1: sur la reconnaissance de la filiation : être le fils ou la fille de ses parents : est-ce une connaissance certaine ? Une vérité immédiate ? Ou une connaissance frappée d'incertitude, simple croyance ? Simple persuasion ?

Passage de l'opinion ou de la conviction subjective par le recours à la preuve expérimentale (qui incorpore la démonstration) : les tests comparatifs d'ADN comme connaissance objective démontrée.

TEXTE : article de presse scientifique en relation avec un texte de français sur le doute quant à la filiation.

Suite, ex.2 – la question de « l'autorité » scientifique qui résulte du pouvoir de démontrer. Que sait-on de ce que ce prouve la science ? Qu'est-ce que savoir ?

Concernant la filiation, un test ADN établi par le scientifique est-il suffisant pour me procurer une véritable connaissance personnelle ?

En réalité, montrer qu'il s'agit d'un savoir de seconde main : la crédibilité du test repose sur une « confiance » et une « conviction » essentiellement morales attachées à ses parents mais aussi à l'autorité scientifique qui apporte des « preuves » (pour qui ?). Savoir vraiment c'est savoir par soi-même, de première main, c'est-à-dire être capable de tout redémontrer par soi et pour soi.

Ex. 3 – Discussion de « l'autorité » scientifique : les scientifiques ont-ils toujours raison ? Que valent leurs démonstrations ? En somme suffit-il de parler en tant que scientifique pour dire vrai ?

On peut procéder à la lecture critique d'un point de vue philosophique d'articles de revues scientifiques qui s'y prêteraient par leur « faiblesse » démonstrative :

Critique de raisonnements scientifiques d'un point de vue épistémologique (méthodologique) ou philosophique sur la définition et le sens des concepts utilisés.

Je citerai l'exemple d'un article de revue scientifique livrant les résultats d'une étude psychologique portant sur des poules, intitulé en l'occurrence : « les poules ont des concepts ».

On peut partir de la démonstration que cet article établit (ou prétend établir) à partir d'expériences sur les réactions d'animaux face à des images (entières puis partielles) de leurs congénères : on établit que les poules auraient des concepts, en tant qu'un poule est capable de reconstituer mentalement la représentation de telle autre poule en entier à partir de seule la vue d'une de ses partie en image, comme l'atteste sa réaction globale (de soumission ou de domination) conforme à ce qu'elle est dans la confrontation à cette poule réelle. On peut alors effectuer une critique réflexive de cet article en montrant un usage erroné du concept de « concept ». La thèse repose sur une méconnaissance philosophique de la complexité de la notion de concept et de son caractère problématique aussi (et sur une confusion implicite et irréfléchie) : l'auteur ne suppose à aucun moment la distinction *possible* (qu'il méconnaît) entre des représentations sensibles, perceptives ou imaginatives et des représentations intellectuelles, conceptuelles au sens strict.

Dans cette perspective, des textes de Descartes distinguant l'imagination et l'entendement, le concept et l'image, pourraient venir offrir un contrepoint à l'article « démonstratif » pour mesurer la portée et la limite de l'exercice démonstratif et du même coup en aiguiser les exigences.

5 – Peut-on démontrer que les animaux parlent ? Ou l'inverse ?

Débat et texte : Descartes, *Lettre au marquis de Newcastle…* articulé à une fable de La Fontaine par exemple.

Conclusion :

Je laisse à votre appréciation ces éléments pour trouver et tracer vos propres pistes inventives dans un travail de découverte philosophique proposé à de jeunes élèves de seconde, travail dont l'ambition (toute proportion gardée), me semble-t-il, sera peut-être d'autant plus grande que l'objet d'étude lui-même sera bien ciblé et restreint.